

Formation de Formateur PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Secteur Sanitaire et Médico-Social) DP19

Formation certifiante dont l'objectif est de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et répondre à la demande face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Accompagner un établissement dans une démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et réaliser une formation-action auprès des salariés d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Public Visé

Public élargi : Ergothérapeutes, Professionnels de santé, Travailleurs Sociaux. Formation certifiante de 14 jours en 3 parties de 5+5+4 jours (98 heures).

Lors de l'inscription, communiquer l'email et les nom, date et lieu de naissance du participant.
Programme de mise à jour MAC PRAP 2S à réaliser tous les 3 ans : cf. programme DP26.

Pré Requis

Cette formation est réservée aux professionnels ayant validé avant la formation le module de formation à distance "acquérir des bases en prévention des risques professionnels" accessible sur le site de l'INRS à l'adresse suivante : <http://www.eformation-inrs.fr>. Ce prérequis est obligatoire et gratuit. Il est nécessaire de disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression ou, à défaut, d'être prêt à les acquérir.

Les + métier

Accompagner un établissement dans une démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et réaliser une formation-action auprès des salariés d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
Observer les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
Analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
Proposer des pistes d'amélioration.
Suivre la mise en place des pistes d'amélioration proposées.
Organiser une formation-action des salariés à la PRAP.
Animer une formation-action des salariés à la PRAP.
Évaluer une formation-action des salariés à la PRAP.
Animer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
Évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative, formation en alternance et certifiante
Analyse et amélioration des pratiques

Parcours pédagogique

Elaboration d'un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
Réalisation d'un diagnostic en santé et sécurité au travail de l'établissement/maîtrise des fondamentaux
Mobilisation des acteurs autour de ce projet
Mettre en oeuvre la prévention des risques dans l'établissement
Participation à l'évaluation des risques
Maîtriser l'utilisation et l'enseignement des techniques d'aide à la mobilité
Animer la prévention des risques professionnels
Réalisation d'une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique
Développement de compétences de l'adulte
Construction d'un déroulé pédagogique adapté à la formation des acteurs PRAP2S
Utilisation des méthodes pédagogiques actives
Utilisation des différentes méthodes d'évaluation
Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre
Argumenter l'ALM
Décliner les déplacements naturel
Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement



ASSOCIATION
NATIONALE
FRANÇAISE DES
ERGOTHÉRAPEUTES

SIÈGE :
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : accueil@anfe.fr

ANFE FORMATION
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : sfc.secretariat@anfe.fr

Moyens pédagogiques

Pédagogie active
Formation en alternance et certifiante
Analyse et amélioration des pratiques

Qualification Intervenant·e·s

Laurent DAZIN, Ergothérapeute, Formateur de
formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS.
Ou Formateurs d'Institut de Formation en Ergothérapie,
Formateurs de formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et
après la formation.
Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un
questionnaire informatisé.
Maintien et actualisation des compétences tous les 36 mois.

Moyens à mettre en oeuvre

Ordinateur portable

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes vos questions, veuillez contacter sfc.ingenierie@anfe.fr



Durée

98.00 Heures **14** Jours De 5 à 10 Personnes

Effectif



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **2 721.00 €**

Inter Adhérent (Par personne) : **2 633.00 €**



Contactez-nous !

Christophe FOSSE
Secrétaire

Tél. : 0145843321
Mail : sfc.secretariat@anfe.fr